

Pôle d'Excellence pédagogique d'ESTAIMPUIS



1. HISTORIQUE

Courant 2020, lors d'une visite pour la régulation des cours de récréation des écoles de l'entité et suite à la création du CEME, Monsieur Humbeek glisse à l'oreille de Monsieur Senesael, Bourgmestre chargé de l'enseignement à Estaimpuis, que c'est une chance pour les enfants de pouvoir poursuivre leur parcours scolaire depuis la classe d'accueil à la sixième secondaire sur l'entité d'Estaimpuis. Il ajoute qu'il serait intéressant de créer un Pôle d'Excellence pédagogique.

Lors du Comité des Directions du 16 octobre 2023, Monsieur Senesael soumet le projet de rassembler toutes les actions mises en place afin de développer le Pôle d'Excellence pédagogique d'Estaimpuis.

Début 2024, le Pôle d'Excellence pédagogique est élaboré. Afin de l'améliorer, il est exposé, lors de diverses rencontres, tout d'abord aux Délégués au Contrat d'Objectifs, Madame Lecouvet et Monsieur Van Den Berghe

puis à Monsieur Humbeek, aux membres du Centre Psycho-Médico-Social, à Monsieur Krol, coordonnateur du Pôle Territorial Wapi B.

C'est au cours d'une matinée de formation commune à tous les enseignants, du fondamental au secondaire, qu'il a été proposé et commenté avec les membres du personnel pour ensuite être présenté aux parents lors d'un Conseil de Participation ouvert à tous. Pour terminer, il est également exposé à la Commission de l'enseignement de l'entité, au conseil communal et à la Copaloc.

Depuis juin 2024, le Pôle d'excellence pédagogique est présenté sous forme de brochure et mis à la disposition de tous (parents, enseignants, partenaires...).

En janvier 2026, une mise à jour est effectuée afin d'imprimer une nouvelle brochure avec toutes les avancées effectuées.

2. INTRODUCTION

Pourquoi s'engager dans un pôle d'excellence pédagogique ?

« L'excellence plutôt que la perfection pour réussir » Sabine PERNET

L'être humain est souvent en quête de perfection, de performance dans les

différentes options de vie qui s'offrent à lui. Ce n'est cependant pas le concept que nous souhaitons privilégier à Estaimpuis pour nos élèves de 2,5 ans à 18 ans. C'est plutôt l'EXCELLENCE que nous visons. L'EXCELLENCE qui permet de dépasser nos attentes et

objectifs, il ne s'agit donc nullement d'une performance !

L'excellence promeut l'accompagnement de chaque élève au maximum de ses capacités qui lui sont propres. Cela passe par un enseignement collectif prônant une approche la plus adaptée et personnalisée possible pour chaque élève. Il ne s'agit plus de vaincre l'autre mais de mettre en valeur le meilleur qui existe en chaque enfant/élève et de susciter des talents et des compétences spécifiques à chacun d'entre eux.

C'est cet enseignement d'excellence qui est mis en œuvre dans l'ensemble de nos écoles communales fondamentales et secondaires.



Des conditions sont d'application pour y répondre, à savoir, éviter les classes homogènes qui creusent les inégalités entre élèves, et donc tendre vers des classes hétérogènes plus garantes d'équité entre les élèves afin de privilégier les temps d'apprentissage collectifs et individuels. En effet, les élèves ont besoin à la fois de temps autour d'une communauté d'apprentissage avec une démarche réflexive et de temps individuels où chacun effectue ses propres activités. En quelque sorte, des temps personnalisés qui permettent

de sélectionner des exercices qui répondent aux référentiels de la FWB tout en donnant un maximum de sens aux apprentissages afin de faciliter l'acquisition des savoirs de nos élèves parfaitement adaptés au niveau et aux goûts de chacun d'entre eux.

L'excellence est recherchée également dans le civisme, le sens moral de l'élève et les valeurs universelles telles que courage, persévérance, respect, humilité, solidarité, bienveillance, droiture, exigence et résilience.

Pourquoi s'engager dans un pôle d'excellence pédagogique ?

La volonté du Pouvoir Organisateur de labéliser son enseignement par la mise en place d'un PÔLE d'excellence pédagogique trouve toute sa pertinence par la coalition des synergies qui reposent sur quatre socles, à savoir :

- Une vision commune de l'ensemble de nos établissements scolaires
- Un esprit d'équipe contagieux
- Une communication claire, limpide, fluide et intelligible
- Une évolution tant collective qu'individuelle

Ces quatre axes viseront :

- à promouvoir et soutenir l'excellence pédagogique (incluant toutes les formes positives de pédagogie active avec l'élève comme

acteur de son devenir)

- à améliorer de façon continue et harmonieuse la qualité de notre enseignement et des apprentissages au profit de nos élèves qui sont au centre de nos préoccupations constantes.

La mise en œuvre de ce pôle d'excellence se basera sur quatre piliers :

- un projet pédagogique et éducatif clair et précis, un savoir structuré et continu de tous qui s'appuiera sur les directives et décrets de la fédération Wallonie-Bruxelles, du CECP et du CPEONS en l'enrichissant. Les objectifs pour chaque niveau d'enseignement seront précis et objectivables, en prenant en considération que chaque élève les atteint à son rythme au fur et à mesure des apprentissages dispensés. Il ne s'agit pas de mettre la pression pour atteindre un objectif à une date précise !

- un projet d'école exigeant et bienveillant dans chacune de nos écoles en fonction de leurs particularités avec des valeurs prônées en collaboration avec les acteurs de l'école réunis au sein du conseil de participation : direction, enseignants, personnel d'encadrement, parents, familles et élèves

- des personnels formés et sensibilisés aux pédagogies actives, alternatives, en tout cas en relation directe avec les besoins naturels des élèves. Notre but est de viser l'excellence au quotidien dans l'intérêt de chacun

- des locaux confortables qui

n'accueillent pas de classes surchargées, matériels et équipements adaptés afin de trouver un bon équilibre qui permet l'émulation collective, la possibilité de personnaliser les apprentissages et sans conséquences financières préjudiciables aux apprentissages de nos élèves

Le pacte d'excellence, avec son plan de pilotage et son contrat d'objectifs, sera la pierre angulaire de notre pôle d'excellence. Ce dernier tiendra compte du contenu des programmes, de l'organisation des cours ou encore de la formation continue de l'équipe éducative.

Cet enseignement d'excellence se basera sur la réforme du modèle de gouvernance du système éducatif et tiendra compte des différents outils qui sont utilisés et valorisés dans nos différents établissements scolaires dont le PECA est un exemple concret de l'accès égal à la culture et à l'art.



Estaimpuis a cette ambition de promouvoir, pour l'ensemble de son système éducatif, un pôle d'excellence

pédagogique qui répond de manière harmonieuse au développement personnel de nos élèves afin de les

former à leur futur rôle d'adulte épanoui, émancipé, compétent et responsable pour le monde de demain.

3. RELEVÉ DES ACTIONS DU PÔLE D'EXCELLENCE PÉDAGOGIQUE

A. Des compétences de base solides pour tous

A.1. Le parcours scolaire sur l'entité

Convention de partenariat entre le fondamental et le secondaire

· Actions diverses : Coulisses du CEME, Robotique, Cours ouverts, projet conte, brunch immersion anglaise, PECA en Néerlandais, activités de jardinage

· Transmission des protocoles d'aménagements raisonnables

· Utilisation d'une application numérique commune (Smartschool)



Utilisation des épreuves externes communes à l'ensemble des écoles (P2, P4, P6, S2, S6) sous l'égide de l'inspection pour les épreuves de P6, S2 et S6.

Méthodologie commune à chaque discipline dans le secondaire.

A.2. Les Visées transversales

- L'approche orientante – SIEP(Projet P5, P6, S1)

- Découverte de divers métiers grâce au FOREM, à des invitations lancées aux parents

- Entreprendre ça s'apprend (Cap'ten et Cap'ado) ou autre



- Dossiers "Apprendre à apprendre" et "Apprendre à mémoriser" en P5-P6

- Marché des connaissances

- Préparation au travail de fin d'études en S6 (préparatoire aux études supérieures)

- Semaine du handicap au CEME

- Visite du site TechnoCampus et TechnoKids

- Visite des universités (CEME) et rencontres au CEME de conseillers d'orientation des hautes écoles

- Collaboration avec l'ASBL « AMO » pour la transition P6 – S1

- « Ecole du dehors » - enseigner autrement

- En S1 des activités scolaires supplémentaires et gratuites sont proposées avec comme thématiques :

- Méthode de travail
- Aide aux devoirs
- Etude surveillée
- Remédiation

A.3. Le Parcours éducatif culturel et artistique (PECA)

L'enquête + Relevé synthèse par classe
Les spectacles + Jeunesses musicales (implication PO)

Les partenariats (Musées / Maisons de la culture / CLPE / Expositions culturelles entité / Théâtre la Pirouette)



La farde / le portfolio PECA

Référent du PECA dans chaque école (Réunions d'échanges de bonnes pratiques programmées sur l'année)

Formation spécifique pour toute l'entité
Créations au service du PECA, expositions et vernissages, portes ouvertes, court-métrage en collaboration avec le Laboratoire-PECA et la maison des jeunes d'Estaimpuis, street art avec la maison des jeunes d'Estaimpuis
Land Art (Ecole du dehors)

A.4. Le Sport

La piscine pour tous de M3 à S6

Le cross entité interscolaire

Partenariat clubs de l'entité : initiation basket, tennis, badminton, bubble foot, tennis de table, tournoi de foot, biathlon, boxe, wobbel-yoga, zumbini, ADEPS (initiation sports nautiques) et festifoot



Partenariat Handisport et école enseignement spécialisé

Formation aux premiers secours (S4)

Organisation d'activités sportives lors des jours blancs en fin d'année

A.5. Le Numérique (et le livre !)

Participation au cadastre de l'école numérique (SPW) et réception progressive du matériel informatique

Formation avec le parcours PIX du TC par les enseignants

Présence de TBI, tablettes, écrans numériques



Utilisation de Tradanim pour l'éveil aux langues avec un TBI

Usage d'applications : Smartschool communauté scolaire) Quickschool, Microsoft365

Présence d'un site internet propre à chaque école ainsi que d'une page Facebook, compte Tik Tok professionnel en création au CEME

Utilisation d'applications à visée pédagogique

A.6. Parcours d'apprentissage

Appropriation du référentiel du Tronc commun (FWB)

Appropriation du programme (CECP – CPEONS)

Guide pratique d'un élève au CEME

Carnet de suivi d'un élève au CEME et dans les écoles fondamentales

B. Les acteurs de l'éducation

B.1. L'Autonomie des écoles

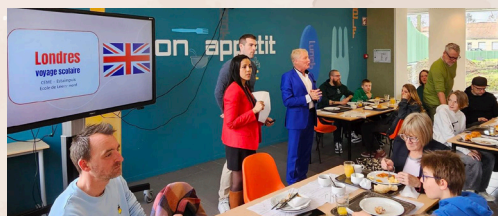
Projet éducatif et pédagogique (CECP – CPEONS)

Projet d'école (établissement) (immersion anglaise à LN et CEME)

Règlement des études

Règlement d'ordre intérieur

Charte des valeurs commune à toutes les écoles de l'entité



B.2. Le Pilotage des écoles

Plan de pilotage et contrat d'objectifs (Synthèse : OS + Stratégies + Actions)

Suivi des différents calendriers des plans de pilotage (Direction - Equipe - CoPi - PO - DCO)

Pilotage de l'ensemble des plans de pilotage avec l'appui du PO

B.3. L'Accompagnement au Développement Professionnel (ADP)

Rencontre(s) et visite(s) de classe :

- Rencontre dès l'entrée en fonction sur l'entité

- Visite de classe (points positifs et points à améliorer)

- Rencontre pour assurer le retour de la visite de classe (échanges ; proposition de soutien, de formation(s))

- Rencontre ultérieure pour assurer un accompagnement de soutien et d'écoute (besoins, projets, ...)

Formation : Besoins personnalisés (pour soi, pour son enseignement)

Visite sur invitation (direction, collègue(s))

Vademecum

Outil d'auto-positionnement pour le MDP avant entretien avec la direction de son école

Entretien du MDP avec la direction, suivi d'un Plan de Développement des Compétences Professionnelles

B.4. Le Leadership Direction



Comité des directions

Présence d'un référent PO /
Coordinatrice pédagogique
Formation continue sur le leadership
partagé

Coaching personnalisé pour la
direction (CECP-CPEONS)

Accompagnement des DCO et CSA
(CECP, CPEONS)

Formations communes (Directions
du fondamentale et du secondaire
-CEME).

B.5. La Dynamique collective : travail collaboratif

Formations : Besoins collectifs (Plan
de formation)

Formations collectives « Pôle d'excellence
pédagogique d'Estaimpuis » en entité
pour les enseignants de la section
maternelle au degré supérieur du
secondaire

Mercredi 17 avril 2024

a. Sensibiliser les MDP à l'ensemble des
actions mise en œuvre dans les écoles
de l'entité d'Estaimpuis;

b. Reconnaître l'ensemble du travail
déjà effectué au service de ses actions ;

c. Fédérer les MDP autour du projet
«Pôle d'excellence pédagogique

d'Estaimpuis».

Vendredi 30 mai 2025 Objectifs :

§ Lors d'ateliers, s'informer et se
sensibiliser à ...

a. la sophrologie au service du bien-
être ;

b. diverses activités concrètes au
service du PECA ;

c. des jeux et autres moyens au service
de la différenciation ;

d. l'initiation au « Marché des
connaissances » ;

e. l'initiation au « Conseil d'école ».

Vendredi 15 mai 2026 Objectifs :

§ Lors d'ateliers, s'informer et se
sensibiliser à ...

a. la prévention, la réflexion et
l'information sur le harcèlement
scolaire et le cyberharcèlement par le
spectacle interactif « Chut au silence »
au service du bien-être ;

b. l'IA au service de l'enseignement ;

c. l'utilisation d'outils pour atteindre les
attendus du référentiel de FMTTN au
service du numérique ;

d. une pratique de types de
différenciation par du concret au
service de la différenciation ;

e. l'initiation aux pédagogies actives
par des échanges, débats et aspects
concrets ainsi que des pratiques au
service de notre enseignement

Mise en place d'un travail collaboratif
inter-implantation, inter-école

Organisation de périodes de
concertation en plénière, en cycle, au
service du PdeP, par discipline

Intervention d'enseignants de

maternelle en primaire / de primaire en maternelle / du secondaire en primaire/maternelle

Rencontres entre éducateurs pour échanges de bonnes pratiques

Coenseignement

B.6. Règlement de travail

Document remis au membre du personnel pour prise de connaissance et signature dès son entrée en fonction dans l'entité.

C. L'enseignement, source d'émancipation sociale

C.1. L'Approche évolutive et différenciation des apprentissages

Création d'un matériel spécifique (jeux, abaques, synthèses/référentiels)

Utilisation et organisation des heures « AP » et des heures « FLA »

Présence d'un dossier scolaire individuel (fondamental) / Plan individuel des apprentissages (S1 à S6)

Utilisation du DAcCE

Mise en place du Co-enseignement (formation Mr Tremblay)

Aménagements universels

Utilisation du numérique (tablette, ordinateur portable, TBI, écran numérique) au service de la difficulté des apprentissages

Smartschool au service de la différenciation (exercices de remédiation, de dépassement)

Une période de soutien renforcé en

mathématique et une en français en S1
Deux périodes de coenseignement en mathématique en S1

C.2. Le Centre Psycho-Médico-Social (CPMS de la Province de Hainaut)

Actions mises en place pour préparer l'élève à assumer son rôle de citoyen responsable

- Prévention et information par des animations
- EVRAS
- Puberté
- Hygiène corporelle
- Maladie(s)
- ...

Moyens mis en place pour assurer le processus éducatif de l'élève

- Observation en classe (logopède : M2-M3; P1-P2)

- Tests et retour aux parents, aux écoles

- Rédaction, analyse et ajustement des protocoles (aménagements raisonnables) des élèves en difficulté

- Présence lors des conseils de classe, lors de réunions avec les parents

- Aide et soutien pour les élèves en situation d'handicap

- Orientation vers l'enseignement spécialisé suite à un diagnostic

Soutien de l'élève dans la construction de son projet de vie

- Présentation de l'enseignement secondaire dans les classes de P6

- Présence lors des matinées d'accueil au CEME

- Animation dans les classes S2 pour

orientation

- Rencontre des élèves souhaitant un soutien, une écoute pour diverses situations (harcèlement, orientation...)

C.3. Le Pôle territorial (WBE Wapi B)

Accompagnement individuel d'élève générant des moyens

- Intégration permanente totale en P5 (1 an complet dans l'enseignement spécialisé l'année précédente)

- Les échelles de besoins sensorimoteurs (moyens redistribués sous une forme encore inconnue pour l'année prochaine)

Aménagements raisonnables universels

- Proposition de démarches vers une charte des AR universels par école

- Rédaction des Protocoles AR avec les Directions et le CPMS

- Limites, équivalences et liberté pédagogique

Observation et transmission d'outils pour des élèves en difficultés

- Un collaborateur du Pôle référent par école (personne à contacter pour toute démarche) présent une matinée par semaine

- Observations collectives ou individuelles en groupe classe

- Soutien à la mise en place de méthodes alternatives ou innovantes

Soutien lors de rencontre avec des parents

D.1. La Gratuité et matériel de base

Contrat de location de tablette et ordinateur au CEME Application des circulaires sur la gratuité

Diverses informations aux parents (la gratuité, les échelonnements de paiement...)

ASBL « Le Progrès » - Ses interventions - L'accueil extrascolaire (organisations, formations des accueillantes...)

- Les projets pédagogiques (transports, excursions, classes de dépaysement...)



- Les projets jours blancs - Quickschool (Plateforme de facturation)

- Les transports (TEC, piscine, complexes sportifs)

- Divers courriers (Parents)

- Les projets sportifs

- ...

Collation gratuite en section maternelle

Création de fonds de soutien

D.2. Le Bien-être et climat scolaire

Lutte contre le harcèlement (cyberharcèlement)

- Programme-cadre

- Surfer en toute sécurité

- Formation « Minecraft » (Educateurs et référents) pour sensibiliser au cyberharcèlement

D. Bien-être et climat scolaire

- Intervention et accompagnement de l'AMO « Déclic » auprès des écoles, des éducateurs (fondamental et secondaire)

- Désignation d'un référent pour la lutte contre le harcèlement au sein de chaque niveau

- Conférence débat sur la lutte contre le harcèlement scolaire

Les cours de récréation

- Formation Mr Humbeek

- Aménagement des cours : cercle de paroles régulé ; Conseil d'école et conseil d'éducation et de discipline ; activité « Bien-être » : une période hebdomadaire au CEME ; activités « zen »

- Sophrologie

- Massage « bien-être »

- Jardins des abeilles



D.3. Les rythmes scolaires

L'accueil extrascolaire

Les plaines de jeux

Etude gratuite et accompagnement du travail autonome

Stages ADSL et sportifs – Ecole des Babelottes – « Roz & ChoColat » - ...

Maison des jeunes « Oxy'Jeunes »

Ecole de musique « De cuivre et d'Estaim »

En S1 des activités extra-scolaires facultatives et gratuites sont proposées avec comme thématiques : Bien-être et sport

· Expression verbale et corporelle

· Activité scientifique

D.4. Les Infrastructures

Les travaux de rénovation

Maintenance

D.5. La Démocratie scolaire

Conseil des juniors

Campagne électorale des délégués d'élèves (S1 à S6)

Conseil d'école mensuel mis en place ou en cours de mise en place

D.6. Les Aides spécifiques

Présence d'éducateurs (à la charge du PO) dans chaque établissement

Aide administrative

Conseiller en prévention

Temps de midi (activités diverses : sport, informatique, art plastique, seconde langue) pris en charge par le PO

Cours de soutien spécifique par le PCS

D.7. L'Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Partenariat avec les différents plannings familiaux : la Passerelle, Famille Heureuse, Au Quai, ...

Activités parascolaires : spectacles proposés par la Maison de la Culture de Tournai, animations diverses...

D.8. La Charte « Droit à la déconnexion »

E. Les instances, partenaires de l'école

Conseil de participation

- ROI
- Sujets / thèmes
- Calendrier

Association/Comité des parents
Copaloc

F. Les Classes ouvertes au monde (Séjours pédagogiques)

A la mer
En forêt
Le cirque
A la ferme



Dans les villes belges
Les voyages linguistique (Amsterdam, Londres, Barcelone...)

G. Diverses publications afin de favoriser la communication

Les petits curieux de Leers-Nord
Les pages Facebook
Leers report : MDP
CEM-école
Info CEME : MDP et parents
Palmarès CE1D et CESS (CEME)
Les terreurs du CEME

Revue enseignement
Lettres infos hebdomadaires
(Estaimbourg-Evregnies, Estaimpuis)
Agenda hebdomadaire Néchin
Revue communale « Estaimpuisien »
Album souvenirs des P6 de l'entité

Je tiens à remercier chaleureusement et à féliciter l'ensemble des acteurs : coordination pédagogique, directions, enseignants, équipes éducatives, personnels administratifs et techniques, partenaires nombreux et variés ; qui par leur engagement, leur professionnalisme et leur esprit d'innovation, contribuent chaque jour à faire de l'enseignement estaimpuisien un véritable pôle d'excellence pédagogique.

Cette reconnaissance en fédération Wallonie-Bruxelles est le fruit d'un travail collectif, d'une vision partagée et d'une volonté constante de placer la réussite, l'épanouissement et l'avenir de nos élèves au coeur de nos préoccupations et priorités.

Daniel Senesael
Premier Echevin en charge de
l'enseignement
Président du Pouvoir
Organisateur